

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 3 - Séance du 30/9/2014

Présents : MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Lambert, Squiflet

Excusés : Mlle Colmant, MM Culot, Deconinck

Invités : MM Delchef (Président AWBB) et Dujardin (Président Parlementaires)

Approbation des PV des 25/8, 8/9, 15/9 et 22/9/2014

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0017 Anciens 13 (Polanco 2204)
 - 0017 Anciens 13 (Cabrero 0959)
 - 1083 Dylois Wavre (Cravatte 0689)
 - 1375 Braine le Château (Lambert 1542)
 - 1779 Braine 2001 (Swaelens 0697)
 - 1949 ASA St Hubert (Dandois 2352)
 - 2204 Ecole P1 (Cocaj 0329)
 - 2576 United (Falilou 0017)
 - 2646 ABC (Glody 1423)
 - 2646 ABC (Issa 1423)
 - 2646 ABC (Almouchid 0045)
- Rapport d'arbitre au sujet des installations d'Ecole P1, matricule 2204, dossier transmis au responsable de l'homologation ; en ordre depuis la réception du rapport
- Procureur régional (JCV) : PV n° 1 à 5
- Rencontre 1100013 Genappe – Castors Braine : reçu plusieurs courriers au sujet de ce match – voir point 8
- Ville de Bruxelles : demande d'organisation des interclubs de basket le 11/11/201. – voir point 8

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative : voir point 1
- Rappel des cartes du week-end du 21/9/2014, application du PC 48 :
 - 2377 Le Rallye : coupe 8002
 - 2576 United : 1901009+1906009
 - 2646 ABC : 1503137
- Divers courriers en application des décisions et rappels repris au point 8

3. Championnat

- 1584 La Chenaie : changement de couleur maillot pour les U21 : blanc
- Forfait général :
 - DU19B : 0697 Auderghem
 - U21B : 2518 BCU Ganshoren
 - U14G : 1795 RPC Schaerbeek
 - U7-U8 3&3 : 0689 Jodoigne
- Forfait moins de 72h à l'avance :
 - 1905006 Genappe – UAAE 20 – 0
 - 2021083 Braine le Château – Ecole européenne 20 - 0

- Forfait administratif – application PC 16 :
 - 1404011 Berchem – St Augustin 20 – 0 (motif : A 1er match)
 - 1503020 St Augustin – Anciens 13 20 – 0 (motif : A 1er match)
 - 1604002 Waterloo – Dyllois Wavre 20 – 0 (motif : I)
- Forfait administratif - rectification du PV administratif n° 6 :
 - Il faut lire 1503013 et non 1303013 pour la rencontre Braine le Château – Berchem
- Forfait administratif – rencontre 1202016 : forfait annulé pour le club ABC – motif : après examen de la carte originale, le CP constate que le scan de la carte n'était pas suffisamment lisible et que l'arbitre a bien indiqué LF et non LI
- 2561 Maccabi : suite à une erreur administrative lors de l'inscription en championnat, ayant inscrit leur équipe de U10 en U12, le CP a versé cette équipe en série U10E et a adapté le calendrier en conséquence. Toute modification sollicitée dans cette division, sera gratuite jusqu'au 31/12/2014

4. Coupe

- Tableau des amendes au 19/9/2014

N°	Catégorie	Mat.	Equipe	Dénomination	Amende	Explication
8049	Sénior	17	Ancien 13	Coach	LT	
8163	U18	70	UAAE	Joueur	L	
8238	U14	130	Castors	Coach	LT	
8238	U14	130	Castors	Timekeeper	L	
8337	DU19	130	Castors	Coach	LT	
8204	U16	239	Royal Anderlecht	Equipe	FF	équipe U18 pour un match U16
8097	Sénior	242	BCS Uccle	Coach	LT	
8025	Sénior	242	Berchem BC	Joueur	A	
8275	Sénior	242	Berchem BC	Coach	LT	
8193	U16	400	Nivelles	Coach	LT	
8162	U18	689	Jodoigne	Joueur	L	
8162	U18	697	BC Auderghem	Coach	LT	
8292	Sénior	697	BC Auderghem	Coach	LT	
7037	U18	970	Waterloo	Coach	LT	
8215	U14	1083	Dyllois	Coach	LT	
8163	U18	1331	BCWO	Coach	LT	
8155	U18	1336	Canter	Coach	LT	
8062	Sénior	1336	Canter	Coach	L	
8180	U16	1423	Royal IV	Coach	LT	
8118	Sénior	1423	Royal IV	Joueur	L	
8257	Sénior	1479	BC Genappe	Coach	LT	
8010	Sénior	1479	BC Genappe	Coach	LT	
8050	Sénior	1479	BC Genappe	Coach	LT	
8275	Sénior	1610	Linthout	Coach	LT	
8017	Sénior	2689	Be Ball	Coach	LT	
8147	U18	1949	ASA St Hubert	Coach	LT	
8041	Sénior	2303	BCS 23	Coach	LT	
8112	U21	2344	Fresh Air	Joueur	L	
8112	U21	2344	Fresh Air	24 "	L	

8155	U18	2344	Fresh Air	Coach	LT	
8155	U18	2344	Fresh Air	Assistant coach	LT	
8129	U21	2518	BCU Ganshoren	Equipe	FF	pas d'équipe pour le match
8239	U14	2518	BCU Ganshoren	Coach	LT	
8238	U14	2576	United	Coach	LT	

5. Arbitrage

- CFA : new n° 2 + code de conduite
- Il est rappelé aux arbitres qu'ils peuvent faire appel à la CFA pour être accompagné lors d'une comparution auprès d'un Conseil Judiciaire
- 0836 St Augustin : problème d'absence d'arbitre – transmis à la CFA
- 0970 Waterloo : violence sur les terrains – transmis à la CFA
- Application PC 22 : effet de l'absence d'arbitre

N° de rencontre	Amende pour le club	Montant
1302000+1304000	1610	44

6. Commission Technique des Jeunes

- Le programme des entrainements de la sélection des « filles » est publié

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 28 : absence délégué – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 21/9/2014

Journée	Club	n° de rencontre	Article
3	8	1202027	33
3	17	1100023+1503020	33
3	45	2021074	33
3	48	1301072+R72	33
3	70	1100027(1xL)	16
3	70	1503017	33
3	123	1301072+R72	33
3	130	2032010	33
3	242	1602011+1701010	33
3	252	1404011	33
3	329	1304002+2041009	33
3	400	1201024+R24+1604075+1704075+2022075	33
3	697	1503019+1602009+1604075+1704075	33
	836	1404011(1xA)+1605076(1xL)	16
3	836	1404011+1605076	33
3	847	R25	33
3	970	1303072	33
3	1083	1503023(1xL)+1604002(1xI)	16
3	1083	1503023+1604002	33

3	1168	1201026	33
3	1331	1502010	33
3	1336	1701011	28
3	1336	1503021	33
3	1375	1301076(1xL)	16
3	1375	1603009	33
3	1423	1603009+2041009	33
3	1479	1302076+1303076+2011025	33
3	1542	1301076+1805016	66
3	1584	1302073	33
3	1610	1601009+2011026+2022077	33
3	1949	1502022+2011023	33
3	2303	1202024	33
3	2352	1100025(L officiel)	16
3	2352	1605073+1706077	33
3	2448	R24	33
3	2576	2032010(1xL)	16
3	2576	R25+1302072+2032010	33
3	2576	1901009+1906009	48
3	2646	1503017(7xL+7xA+1xOfficiel)	16
3	2646	1503017	33
3	2646	1503137	48
3	2689	1202021	33

8. Actualité de la province

- Problème de salle à Nivelles : vu les délais de l'entrepreneur et le manque d'information de sa part, le CP marque son accord pour que les modifications soient transmises hors délai (9/10/2014)
- Rappel aux secrétaires – mutation administrative pour les jeunes joueurs : en application des dispositions du PM 3, statut du jeune joueur, le CP ne doit pas délivrer d'attestation pour rencontres non disputées si c'est une fille de moins de 15 ans et un garçon de moins de 16 ans. La demande de mutation peut être envoyée directement au SG avec l'accord du cercle d'origine.
- Interclubs Ville de Bruxelles : refusé – motif journée protégée, des sanctions pourraient être prises vis-à-vis des clubs et des arbitres qui ne respecteraient pas cette mesure.
- Tenue des joueuses : suite à la demande d'un club lors du dernier week-end, le CP rappelle le point 4.4 du Règlement officiel de basket ball à savoir que les joueuses ne sont pas autorisées à porter un voile
- Suite aux incidents de la rencontre 1100013, le CP décide qu'un de ses membres assistera à la rencontre de coupe 8011
D'autre part, le CP demande à la CFA et aux convocateurs de ne plus convoquer l'arbitre Canlaire jusqu'à ce qu'il soit reçu par cette Commission, et ce, en présence d'un membre du CP
- Il est rappelé aux clubs que, conformément à ce qui est repris dans les statuts de l'AWBB (PC 15.5.e – 71.B.2 – 76.A), l'heure du début de la rencontre est impérative et qu'il n'est aucunement fait mention que l'on pouvait attendre 15 minutes si un club arrive en retard, un mail sera adressé à la CFA
- Le CP s'étonne que des clubs ne respectent pas les règles en U10, des sanctions pourraient être prises si cette situation devait perdurer
- Il a été constaté que lors d'une rencontre de U12 entre les clubs de Ecole P1 et Excelsior, les règles régissant cette catégorie n'étaient absolument pas respectées. En conséquence, le CP suivra avec attention les prochaines rencontres de ces cercles

- Il est rappelé que toute rencontre, même dans les plus petites séries doivent se disputer dans leur intégralité, même si un match de régionale suit celles-ci

9. Homologation

- Terrain de l'UAAE en ordre
- Le responsable attend toujours des nouvelles pour l'homologation définitive du terrain de Tubize, rappel est adressé au club

En fin de séance, Mr Delchef demande un éclaircissement sur le PV de l'AP 2014, l'explication lui est fournie et précise le rôle des CP ainsi que des décisions qui pourraient être prises en ne respectant pas les statuts

Prochaines réunions : administratif les 6, 13, 20 et 27/10/2014, comité le 6/11/2014

O. MONSIEUR – A. DE LEENER